SELARL BENOIT et Associés
16 rue Mary LAFON
82000 MONTAUBAN
Traitement du 24 nov. 2026 - GemWeb V4.31.13

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

4925
TSC TRAVAUX 82 EURL
323 Chemin des Tournes
82100 MONTAIN

Procédure

Nature du jugement
Liquidation Simplifiée

Date du jugement
25 août 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	Créance privilégiée	Observations (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
SELARL BENOIT et Associés
Maître Béatrice AMIZET
16 rue Mary LAFON
82000 MONTAUBAN